

C'est l'Archiduc qui est à l'avant-plan, semble-t-il; il agit, il décide; mais sa main et sa parole sont guidées par Isabelle qui s'efface devant son mari et, en définitive, lui commande.

*A. Simon,*

L'Archiduchesse Isabelle, Son temps et son âme.

## INTRODUCTION

Ayant construit, pour l'habiter, une des premières maisons de l'Avenue des Archiducs Albert et Isabelle, nous considérons comme un devoir de réserver à ces personnalités une place dans la présente collection. D'aucuns n'ont pas approuvé la dénomination de cette artère, mais nous tâcherons de prouver que de tous les membres de la maison royale et de la haute administration espagnoles - le comte P. E. de Mansfeld mis à part - Isabelle et son époux furent les seuls dont le nom fût digne d'être perpétué par la désignation d'une rue. \*)

Quand on se figure la situation des provinces belgiques qui, à la fin de 16<sup>m</sup>e siècle, sortaient à peine des affres des immondes persécutions dirigées par le duc d'Albe, on serait tenté de croire que le duché de Luxembourg, blotti derrière les Ardennes, menait une existence des plus calmes. Mais la misère matérielle causée par les conséquences du soulèvement des Provinces Septentrionales et des guerres entre les rois d'Espagne et de France y était à tel point affreuse que nos ancêtres se rendaient à peine compte d'avoir été ménagés des vexations morales dont l'insensible Philippe II affligeait ce qui lui restait des Pays-Bas, après que les Provinces Septentrionales se furent séparées de l'Espagne en 1579.

Si, malgré tout, le pays de Luxembourg jouissait d'une situation relativement privilégiée ce ne fut pas seulement grâce au bouclier des Ardennes mais ce fut également le mérite du prince P. E. de Mansfeld qui gouvernait le pays depuis 1545 et qui, comme chef d'armée et comme gardien de ses libertés, réussit plus d'une fois à écarter des dangers d'ordre militaire et administratif.

---

\*) La Municipalité de Luxembourg fut mal conseillée en donnant à une rue traversière la dénomination aussi pompeuse qu'étymologiquement fautive d'avenue. Mieux aussi eût été de ne citer qu'Isabelle seule, à moins de ne faire suivre son nom par celui de son époux, car ce fut Isabelle la véritable souveraine des Pays-Bas (1598 - 1621) avant d'en être la gouvernante générale 1621 - 1633.